

→ ... dans un cadre général

Tenir compte du contexte

- National :
 - Suppression de toutes les épreuves d'évaluation communes de première et terminale (enseignement scientifique mais aussi spécialité de première qui ne sera pas poursuivie en terminale).
 - Maintien des épreuves d'enseignement de spécialité (écrit et pratique) de terminale du mois de mars. L'aménagement prévu sera le choix entre deux exercices de chacun des deux types à l'écrit.
 - ➔ **Les objectifs de formation définis au travers des programmes restent valables : préparation des élèves à l'échéance du baccalauréat et préparation des élèves à une entrée sereine dans le supérieur.**
- Local (organisation) :
 - Modalités, rythme, effectifs des élèves en présentiel.
 - Salles attribuées.
 - Moyens qu'ont les élèves de suivre l'enseignement distant.

Cerner les objectifs

- Conserver la mobilisation de tous les élèves sur le projet scolaire et le sens des apprentissages.
- Accompagner les élèves les plus fragiles en adaptant le plus possible les conseils.
 - ➔ **Lutter contre le décrochage scolaire**

Choisir les moyens à exploiter

- Maintenir la continuité et la progressivité des apprentissages engagée depuis ce début d'année.
- Renforcer la prise en compte de la diversité des élèves et favoriser la différenciation dans les propositions pédagogiques en :
 - diversifiant les situations de mise en activité,
 - sollicitant le travail d'autonomie réflexive des élèves, avec des aides potentielles,
 - développant la maîtrise de la langue française tant à l'écrit qu'à l'oral,
 - valorisant le travail collaboratif.
- Articuler le travail en classe avec le travail hors la classe par un travail de réflexion sur les consignes en :
 - explicitant très clairement les conditions et les objectifs de ces temps de travail, notamment le travail hors la classe.
 - levant les implicites (ou fausses évidences) et obstacles de vocabulaire potentiels.

→ ...dans des réflexions en équipes

- Mutualiser les efforts dans un travail collaboratif, par discipline, entre enseignants d'un même niveau qui peut permettre de donner la meilleure cohérence possible et de proposer aux élèves un discours explicite.
- Anticiper et coordonner, notamment avec les professeurs principaux, le travail donné aux élèves afin qu'il soit adapté (en durée, fréquence et intensité),
- Proposer, si possible, une organisation du travail sur la semaine, la quinzaine pour donner de la perspective aux travaux demandés. Harmoniser les outils utilisés en équipe.
- Prévoir des travaux plus courts que le temps scolaire habituel (1h classe ≈ ½h maison).
- Éviter les outils non institutionnels et **prohiber** ceux dont la conformité aux usages professionnels et au [RGPD](#) n'est pas garantie.
- Mettre en œuvre un travail qualitatif à la mesure de ses capacités dans le but d'accompagner au mieux les élèves : même si le contexte est porteur d'évolutions inédites dans les pratiques, il n'est pas demandé à chacun d'innover. Ce qui est fait en classe peut, le plus généralement, être transposé hors la classe avec des aménagements (activités d'approfondissement, de répétition, d'anticipation, de préparation, de [classe inversée](#)...)
- Interroger le retour réflexif sur la démarche, les difficultés rencontrées, l'aide utilisée lors de la réalisation de la tâche pour renforcer la pratique formative, valoriser et partager les stratégies développées.

→ ... avec les élèves de mes classes

Adapter les outils existants

- **La programmation annuelle / de cycle pour :**
 - Identifier les connaissances et compétences pouvant être poursuivies de façon autonome par les élèves
 - Penser la place des temps d'évaluation et de diagnostic dans les pratiques.
 - Anticiper le retour en classe des élèves avec des notions nouvelles introduites en distanciel, et ainsi prévoir un temps de reprise lors des phases de retour en classe
 - Identifier les moments appropriés afin d'intégrer des activités en lien avec le développement de l'oral : écoute en podcast (émissions de radio, enregistrement de l'enseignant) et productions orales enregistrées par l'élève (synthèse d'une durée donnée, narration d'une expérience, argumentation scientifique)
 - Proposition d'outils expérimentaux : aide numérique à la programmation **CREER LE LIEN**
- **Les supports d'activités pour :**
 - Voir ce qui exploitable en l'état afin de faire du distanciel des temps de travail de consolidation et d'approfondissement des notions et compétences abordées en classe.
 - Appréhender ceux qui pourront permettre de réserver une place aux supports non numériques (livres, revues, cahiers, etc.) et aux travaux écrits sur papier.

▪ **Un ou des outil(s) numérique(s) respectant la RGPD pour :**

- Encourager les échanges à distance / en présence entre pairs.
- Intégrer pendant les séances en présentiel des moments d'échanges direct avec les élèves à distance, au travers de la classe virtuelle.
- Organiser des restitutions des productions élèves, de différentes natures, tant pour vérifier que les ressources travaillées sont comprises que pour s'assurer que les apprentissages sont effectifs.
- Utiliser les temps en distanciel pour des travaux en lien avec le Parcours Avenir et l'orientation.

Favoriser le travail autonome de l'élève

- La consigne / les objectifs posés sont-ils atteignables et compris ? Les élèves ont-ils les prérequis pour atteindre les objectifs ? L'activité proposée fait-elle sens dans le cadre des apprentissages (phase d'appropriation) ? ;
- Les ressources et outils mis à disposition des élèves sont-ils compréhensibles et exploitables en dehors de la présence de l'enseignant ? Sont-ils tous nécessaires ? Permettent-ils aux élèves de choisir/définir une stratégie ou un chemin pour apporter une réponse ? ;
- Les exigences et attendus du travail proposé n'impliquent-ils pas, pour être atteints, une dépendance à l'autre (professeur, parents, tiers) ? L'élève peut-il faire appel à ses connaissances et/ou être complété par des recherches d'informations.
- Le travail doit-il être effectué seul ou gagne-t-il à faire appel à la coopération (coopération = travailler « avec », et non « à la place de ») ;
- Des obstacles potentiels sont-ils identifiés ? Des aides sont-elles anticipées ? L'élève est-il en capacité de demander de l'aide ? Le droit à l'erreur est-il connu des élèves et reconnu aux élèves ? La peur de se tromper, d'être jugé, de demander de l'aide, d'être lu ou évalué par un tiers, ne constituent-ils pas des obstacles au travail ?
- La production est-elle raisonnablement réalisable ? Fera-t-elle l'objet d'un retour individuel / collectif ? L'élève est-il mis en capacité de percevoir les écarts entre sa production et les attendus ? L'élève est-il mis en situation d'expliquer les choix effectués ayant permis son élaboration.

D'après « Fiche n° 4- Développer l'autonomie de l'élève », Cellule de continuité pédagogique de l'académie de Grenoble, avril 2020

Des questions à se poser pour favoriser le travail autonome de l'élève

- « La consigne ? » : les objectifs posés sont-ils atteignables et compris ? ; les élèves ont-ils les prérequis pour atteindre les objectifs ? ; L'activité proposée fait-elle sens dans le cadre des apprentissages (phase d'appropriation) ? ;
- « Les ressources et outils mis à disposition des élèves ? » : sont-ils compris et exploitables ? ; sont-ils tous nécessaires ? ; permettent-ils aux élèves de choisir/définir une stratégie ou un chemin pour apporter une réponse ? ;
- « Les exigences et attendus du travail proposé ? » : sont-ils en cohérence avec les programmes officiels ? ; n'impliquent-ils pas, pour être atteints, une dépendance à l'autre : au professeur, aux parents, à un tiers quel qu'il soit ? ; l'élève peut-il faire appel à ses connaissances et/ou être complété par des recherches d'informations de manière sécurisée.

- « Travail individuel ou collectif ? » : le travail doit-il être effectué seul ou gagne-t-il à faire appel à la coopération (coopération = travailler « avec », et non « à la place de ») ;
- « Les obstacles potentiels ? » : sont-ils identifiés ? les aides sont-elles anticipées ? l'élève est-il en capacité de demander de l'aide ? ; le droit à l'erreur est-il ouvertement exprimé auprès des élèves ? la peur de se tromper, d'être jugé, de demander de l'aide, d'être lu ou évalué par un tiers, ne constituent-ils pas des obstacles au travail ?
- « La production attendue par l'élève ? » : la production est-elle raisonnablement réalisable ? L'élève est-il en capacité (ou a-t-il les outils nécessaires) afin de percevoir les écarts entre sa production et les attendus ? fera-t-elle l'objet d'un retour individuel ? collectif ? d'une évaluation ? de quelle nature ? L'élève est-il en capacité (ou a-t-il les outils nécessaires) afin d'expliquer les choix effectués ayant permis son élaboration ?

D'après « Fiche n° 4- Développer l'autonomie de l'élève », Cellule de continuité pédagogique de l'académie de Grenoble, avril 2020

Permettre un travail collaboratif

- Objectif : mutualiser les connaissances/aptitudes de chaque membre du groupe pour une réalisation commune.
- Dispositifs :
 - « puzzle » : chaque élève construit individuellement sa participation à une production collective. Muni de ressources identiques ou différentes, chaque élève, membre du groupe, produit une partie de l'objectif de contenu, devenant ainsi « expert ».
 - « apprendre ensemble » : la production collective nécessite une collaboration et des discussions régulières. Ex. Rédaction de séquences argumentatives structurées.
- Outils : organiser ses idées de manière collaborative : <https://framemo.org/>

Mettre en œuvre un travail synchrone distanciel/présentiel

- Objectifs :
 - consolider l'implication et la motivation dans la tâche scolaire,
 - favoriser la communication et la collaboration en direct, diversifier les interactions pédagogiques
 - rythmer les temps des apprentissages.
- Dispositifs :
 - Travailler ensemble par une écriture collaborative : les ENT permettent de créer des « pad » collaboratifs.
 - Interagir par un fil de discussion : les élèves peuvent poser des questions, répondre à leurs camarades. Les échanges sont rapides, souvent fluides. L'enseignant est le modérateur pour canaliser et clarifier.
 - Se retrouver avec la classe virtuelle : la vidéo et l'utilisation d'une webcam (*après s'être assuré d'avoir une charte d'utilisation des supports vidéo assurant la sécurité de tous afin que des enregistrements non consentis ne soient réalisés voire exposés « sur la toile »*) sont des atouts, il faut que les durées soient courtes autour d'activités variées et selon un rythme régulier. Elle peut s'articuler autour de temps de préparation par élèves en amont.
 - Transmettre avec la classe virtuelle : une transmission directe sur un point complexe de connaissances permettant aux élèves de se consacrer sur l'écoute. Limites : les

régulateurs habituels (regards des élèves, mains levées, bruit dans la classe) sont réduits. Privilégier une communication courte, ciblée et être suivie d'une remobilisation (travail individuel, de groupe, applications).

- **Outils :**
 - Classes virtuelles : Ma classe à la maison du CNED [collège](#) / [lycée](#) (guide du professeur : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/cned---guide-professeur---maclasse-52014.pdf>)
 - Chat : Ma classe à la maison du CNED en coupant la vidéo et le microphone.
 - [Présence et distance : six scénarios pédagogiques avec la vidéo \(ac. Normandie\)](#)
 - Outils de vote interactif : [Wooclap](#)

Penser « évaluation » dans ce contexte d'hybridation

- Penser une évaluation des compétences travaillées en amont et non des savoirs en tant que tels, qui n'ont que peu de sens dans ce contexte d'évaluation.
- Formuler des consignes permettant de n'évaluer qu'une compétence précise, posée de manière à ne laisser :
 - aucun implicite quant à la compétence évaluée pour l'élève,
 - aucun obstacle de vocabulaire (même usuel) pouvant induire un biais.
- Survenir à un moment pour lequel il est certain que la compétence évaluée a fait l'objet d'un travail préparatoire intégrant des évaluations formatives et remédiations.
- Employer des outils d'évaluation intelligibles par tous les acteurs de la communauté éducative et ne laissant que très peu de place à la subjectivité : barèmes curseur (analogues à ceux employés au DNB ou au baccalauréat), échelles descriptives, critères de réussites en parallèle d'indicateurs de réponses concrets...
- Faire l'objet d'un retour avec les élèves quels que soient les résultats observés.
- Articuler présentiel et distanciel : l'évaluation donnée en présentiel et en distanciel peut être la même sur le même temps (les travaux de tous sont récupérés au même moment) mais les consignes peuvent être différentes : réaliser l'évaluation pour ceux qui sont en présentiel, réaliser le corrigé et les éléments d'évaluation pour ceux qui sont en distanciel.